

# Elevage



## DEVELOPPEMENT D'UNITÉS DE MÉTHANISATION VALORISANT LES EFFLUENTS AGRICOLES



### Origine

L'entreprise GEG (Gaz Electricité de Grenoble) projetait depuis 2013 la construction d'une importante unité de méthanisation (30 000 T de matière à traiter), en lien avec l'usine de production de jambons d'Aoste. Lors de la présentation du projet aux élus de la Communauté de Communes et de la commune d'Aoste, les éleveurs du territoire ont exprimé leur souhait de s'organiser collectivement afin d'être un interlocuteur agricole direct pour le projet, plutôt que de déléguer cette mission à la Coopérative locale.



### Objectifs

Intégrer la gouvernance du projet d'une entreprise par la création d'une structure représentative des agriculteurs et gestionnaire des échanges de matières agricoles (effluents en entrée, digestat à épandre en sortie). Favoriser la mise en place d'une dynamique collective de changements de pratiques agricoles à la faveur des adaptations nécessaires des exploitations impliquées dans le projet.



### Etapes du projet

- | 2013  | 2013-2014   | 2014-2015  | 2014-2016   |
|---|---|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Présentation par GEG du projet de méthanisation aux collectivités et aux agriculteurs</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Création de l'association Aoste Métha Terre pour formaliser l'engagement des agriculteurs et devenir acteur du projet</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Développement des aspects techniques avec AMT lors d'ateliers techniques thématiques</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>Accompagnement sur les aspects agronomiques et optimisation des charges</li><li>Accompagnement juridique pour la création d'une structure gestionnaire des matières</li><li>Chiffrage d'un modèle pour 40 agriculteurs : projet évalué non viable</li></ul> |

### Et demain ?

- | 2017   |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>Lancement des travaux</li><li>Maillage du territoire avec de petites unités à la ferme</li><li>Coordination de ces projets pour limiter les risques de concurrence et développer des synergies</li><li>Etablissement d'une convention avec la Communauté de Communes</li></ul> |
- Evolution de la stratégie : orientation vers plusieurs projets de méthanisation à la ferme reliés dans un Groupement d'employeurs constitué de GEG, du constructeur, et de l'association Aoste Métha Terre
- Mutualisation de personnel, de stockages, d'accompagnement.
  - Demandes des permis de construire pour les 2 projets en cours

### Clefs de réussite

Présence d'un conseiller territorial qui a su capter le besoin au moment de la présentation du projet par GEG et accompagner les agriculteurs dans leur positionnement

Des agriculteurs volontaires et engagés et une structuration qui légitime la Profession, en capacité de répondre aux questions des citoyens et des associations

Une confiance entre les parties prenantes et des partenariats construits dans le temps avec méthode par le chef de projet

### Points de vigilance

Projet « paquebot » avec des réglementations changeantes, long à piloter, pour trouver les solutions les mieux adaptées et qui nécessite du temps

Un projet complexe sur les questions de la gouvernance, l'implication des agriculteurs du contexte local, à gérer sur la durée

Acceptabilité de ce type de projet par les citoyens du territoire

Pérennité économique des projets et risques de concurrence

### GOVERNANCE CHANGEMENTS DIVERSIFICATION

#### Territoire:

Département de l'Isère  
Vals du Dauphiné

#### Structure Porteuse:

Association  
Aoste Métha Terre



Nombre  
d'agriculteurs  
concernés : 40

#### Partenaires

- Chambre départementale d'Agriculture de l'Isère
- Gaz et Electricité de Grenoble (GEG)
- Comité de Territoire TERRAVAL'D
- Commune d'Aoste
- Communauté de Communes du Guiers Val d'Ainan
- Jambon d'Aoste
- Syndicat Mixte Vals du Dauphiné Expansion
- Région Auvergne Rhône Alpes
- ADEME
- Réseau des Chambres d'Agriculture Auvergne Rhône Alpes

#### Contact

Thomas BEHAL  
Conseiller territorial  
CDA 38  
04 74 83 99 62  
06 89 95 35 47  
thomas.behal@isere.  
chambagri.fr



Avec la contribution financière  
du compte d'affectation spéciale  
«développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?  
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes  
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini  
69364 Lyon Cedex 07